

Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 24 juin 2020 à 17.00 heures au Centre culturel, 185, rue Principale à Munsbach, pour y délibérer sur les points suivants

- 1. Finances communales**
 - 1.1. Approbation du programme d'entretien de la voirie rurale pour l'exercice 2020
 - 1.2. Approbation de contrats de concession au cimetière communal
- 2. Affaires sociales**
 - 2.1. Approbation d'un contrat de mise à disposition et d'utilisation d'un logement social sis à Schuttrange, rue Principale
- 3. Urbanisme**
 - 3.1. Approbation d'une demande de lotissement d'un terrain aux termes de l'article 29 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
- 4. Règlements communaux**
 - 4.1. Approbation d'une modification du règlement de circulation
 - 4.2. Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation
- 5. Commissions consultatives**
 - 5.1. Remplacement de membres dans des commissions consultatives communales
- 6. Questions écrites des conseillers**
- 7. Questions du public**
- 8. Huis clos**
 - 8.1. Accord sur le changement de groupe de traitement d'un fonctionnaire communal

Schuttrange, le 18 juin 2020
Le collège des bourgmestre et échevins



Jean-Paul JOST
Président



c.s. Alain DOHN
Secrétaire communal